



KPMG S.A.
Caen-Sud Normandie
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair
France



Le Thelemos
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon Cedex 09
France

Association Adria Normandie

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011
Association Adria Normandie
130 rue Louise Michel - 50009 SAINT LO
Ce rapport contient 14 pages
Référence : TC/PP/CA

Association Adria Normandie

Siège social : 130 rue Louise Michel - 50009 SAINT LO

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Adria Normandie tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note III page 6/7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux subventions d'exploitation et autres aides financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Hérouville Saint Clair, le 23 avril 2012

Lyon, le 23 avril 2012

KPMG S.A.

Orial


Thierry Champion


Christian Ruysen
Associé

Bilan Actif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/11 au 31/12/11

Edition du 20/04/12

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	168 401	166 384	2 017	5 053
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	168 401	166 384	2 017	5 053
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	24 245		24 245	24 245
Constructions	1 712 799	1 278 830	433 969	464 555
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 515 973	2 192 669	323 304	292 219
Autres immobilisations corporelles	909 749	744 120	165 629	214 891
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 162 766	4 215 620	947 147	995 909
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 342		1 342	1 302
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 625		2 625	2 595
TOTAL immobilisations financières :	3 967		3 967	3 897
ACTIF IMMOBILISÉ	5 335 134	4 382 004	953 131	1 004 859
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				2 595
Créances clients et comptes rattachés	1 965 382	94 565	1 870 816	1 688 192
Autres créances	350 947		350 947	683 821
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 316 329	94 565	2 221 764	2 374 609
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	55 236		55 236	79 408
Charges constatées d'avance	62 014		62 014	41 500
TOTAL disponibilités et divers :	117 250		117 250	120 908
ACTIF CIRCULANT	2 433 579	94 565	2 339 013	2 495 516
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	7 768 713	4 476 569	3 292 144	3 500 375

Bilan Passif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/11 au 31/12/11

Edition du 20/04/12

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 543 582	1 448 985
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	75 143	94 597
TOTAL situation nette :	1 618 725	1 543 582
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	419 565	454 102
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 038 290	1 997 684
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	48 860	49 187
AUTRES FONDS PROPRES	48 860	49 187
Provisions pour risques	46 000	17 715
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 000	17 715
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		1 656
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 379	282 111
Dettes fiscales et sociales	793 526	983 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 753	2 227
Autres dettes	1 233	
TOTAL dettes diverses :	1 055 890	1 268 300
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	103 103	165 833
DETTES	1 158 994	1 435 790
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 292 144	3 500 375

Compte de Résultat (Première Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 20/04/12

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	4 554 572		4 554 572	4 783 771
Chiffres d'affaires nets	4 554 572		4 554 572	4 783 771
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			519 341 153 882 134	500 133 108 334 360
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 227 929	5 392 597
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 333	1 551
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			485 090	465 577
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 418 987	1 456 829
TOTAL charges externes :			1 905 410	1 923 957
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			165 758	226 145
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 904 987	2 077 702
Charges sociales			786 537	811 474
TOTAL charges de personnel :			2 691 524	2 889 176
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			200 119	214 785
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 634	19 340
Dotations aux provisions pour risques et charges			28 285	17 715
TOTAL dotations d'exploitation :			243 038	251 840
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			81 194	20 142
CHARGES D'EXPLOITATION			5 086 923	5 311 259
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			141 006	81 339

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 20/04/12

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2011	Net (N-1) 31/12/2010
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	141 006	81 339
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	936	640
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	936	640
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 784	529
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 784	529
RÉSULTAT FINANCIER	(1 849)	110
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	139 157	81 449
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 094	11 132
Produits exceptionnels sur opérations en capital	34 536	65 747
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	50 631	76 879
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 535	7 305
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		17 607
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 535	24 912
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	49 096	51 967
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	66 412	10 768
Impôts sur les bénéfices	46 698	28 051
TOTAL DES PRODUITS	5 279 495	5 470 116
TOTAL DES CHARGES	5 204 352	5 375 519
BÉNÉFICE OU PERTE	75 143	94 597



SOMMAIRE

I- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

II- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

II.1. Actif

Immobilisations corporelles : principaux investissements
Immobilisations corporelles : amortissements
Produits à recevoir
Trésorerie

II.2. Passif

Fonds associatif
Subventions d'investissement
Autres fonds propres
Provisions
Dettes financières
Charges à payer
Produits constatés d'avance

III- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation
Produits sur exercices antérieurs
Occupation à titre gratuit des locaux de l'établissement de Saint-Lô
Produits exceptionnels

IV- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées
Droits individuels à la formation
Indemnités de départ en retraite

V- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

I- FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

En Octobre 2010, un rapport de pré-fusion avait été signé entre Adria Normandie et l'association Actilait. Le rapprochement avec l'association Actilait s'est poursuivi durant l'exercice 2011.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**II.1. Actif*****Immobilisations corporelles : principaux investissements :***

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

- Logiciel : 0 €
- Matériel technique (établissement de Villers-Bocage) : 94 936 €
- Matériel informatique (établissement de Villers-Bocage et Saint Lô) : 28 273 €
- Agencements, Installations : 0 €
- Matériel de transport : 25 112 €

Immobilisations corporelles : amortissement pour dépréciation :▪ Principes Généraux

La mise en application du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement CRC 204-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs s'est traduite dans les comptes de l'association pour la première fois lors de l'arrêté au 31 déc. 2005.

Les principes généraux et les modalités de mise en place ont été définis notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée réelle d'utilisation des biens,
- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Les actifs par composants concernés sont les constructions ainsi que les agencements et installations des constructions dont les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composants	Durée d'amortissement
- Structure (dont honoraires) - Toiture	40 ans
- Menuiserie extérieure	20 ans
- Etanchéité	15 ans
- Plomberie - Chauffage - Climatisation	20 ans
- Aménagements extérieurs: parking, clôture, portail, VRD (Voirie - réseau - divers)	15 ans
- Aménagements intérieurs: menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquette, peinture	10 ans
- Courants forts - courants faibles : installations électriques, détection incendie - anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, informatique	25 ans

La méthode retenue pour l'approche par composants a été celle de la reconstitution du coût historique amorti (méthode rétrospective) et a entraîné un recalcul des amortissements antérieurs ainsi que des subventions d'investissements et donc un ajustement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2005.

- Les actifs non décomposables concernent les autres postes de l'actif. La mesure de simplification, prévue dans l'avis de juin 2005 du Comité d'urgence du CNC qui permet de continuer de pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine sur leurs durées d'usage sans rechercher ni appliquer les durées d'utilisation est la mesure appliquée :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
<i>Matériel et Outillage</i>	Linéaire	5 ans
<i>Installations générales</i>	Linéaire	10, 15, 20 et 25 ans
<i>Matériel de transport</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel de bureau</i>	Linéaire	5 et 10 ans

Produits à recevoir :

<i>Objet</i>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	949 359 €
Autres créances	250 314 €
Disponibilités	
Total	1 199 673 €

Les produits à recevoir correspondent à :

- Clients factures à établir : 949 359 €
- Autres subventions à recevoir : 241 746 €
- Transfert de charges à recevoir : 8 568 €

II.2. Passif

Fonds associatif :

Pour permettre une meilleure lisibilité des fonds propres de l'association, les fonds reçus des Collectivités territoriales à l'occasion de la fusion des associations, en 1999, les réserves, report à nouveau et résultat de l'exercice antérieur sont portés aux fonds associatifs.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs statutaires	1 448 985 €	94 597 €		1 543 582 €
Report à nouveau				0 €

Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT BRUT AU BILAN(en €)		MODE	DUREE
	Au 31.12.2010	Au 31.12.2011		
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	963 173 €	963 173 €	Linéaire	5 ans
Equipements (étab. de Saint-Lô)	124 655 €	124 655 €	Linéaire	5 ans
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	1 488 619 €	1 488 619 €	Linéaire	10, 15, 20 et 40 ans

CUMUL DES SUBVENTIONS RAPPORTEES AU RESULTAT	MONTANT (en €)	
	Au 31.12.2010	Au 31.12.2011
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	929 536 €	936 594 €
Equipements (étab. de Saint-Lô)	121 796 €	121 995 €
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	1 071 013 €	1 098 293 €

Autres fonds propres :

L'association a reçu, en 2005, un acompte de 40 000 € sur une aide à l'innovation OSEO Anvar et le solde de l'aide soit 10 000 € en mars 2007 réglé à l'échéance des travaux.

Le remboursement de l'aide interviendra au plus tard au 28 février de chaque année en fonction d'un pourcentage de produits perçus par l'association lié à ce programme.

Objet	Au 31.12.2010	Remboursement	Au 31.12.2011
Subvention Oseo Anvar	49 187 €	327 €	48 860 €

Provisions pour risques et charges au 31.12.2011 :

Objet	Au 31.12.2010	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Au 31.12.2011
Provisions pour risques	17 715 €	28 285 €		46 000 €

Charges à payer au 31.12.2011 (ensemble des établissements) :

OBJET	MONTANT (en €)
Congés à payer et autres charges de personnel	188 954 €
Cotisations sociales correspondantes	61 598 €
Intérêts bancaires courus	0 €
Fournisseurs	88 386 €
Etat	45 887 €

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance (103 103 €) sont les quotes parts de subventions perçues pour des prestations non encore réalisées au 31/12/11

III- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT***Subventions d'exploitation et autres aides financières :***

Les subventions d'exploitation et les autres aides financières sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

Pour l'exercice 2011, 519 341 € de subvention d'exploitation ont été attribués. Les autres aides financières sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires de l'association.

Charges exceptionnelles : 1 535 €

<i>Objet</i>	
Charges sur exercices antérieurs	1 104 €
Autres charges exceptionnelles	431 €

Produits exceptionnels : 50 630 €

<i>Objet</i>	
Produits sur exercices antérieurs	16 094 €
Reprise de subventions d'investissement	34 536 €

Occupation à titre gratuit de locaux appartenant à la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise :

En contrepartie de la mission d'animation et de communication du pôle agroalimentaire régional, la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise met à la disposition de l'association les locaux que cette dernière occupe à Saint-Lô. Cette mise à disposition à titre gracieux peut être estimée à une économie pour l'association de charges de loyers équivalentes à 15 245 €.

IV- ENGAGEMENTS***Droits individuels à la formation au 31.12.2011 (ensemble des établissements) :***

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 214 h
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	5 780 h

Indemnités de départ en retraite :

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, compte tenu d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (65 ans dans l'hypothèse actuellement considérée) a été estimé en décembre 2011 à 133 169 €, charges sociales comprises.

Une somme de 39 961 €, au titre de ce fonds collectif d'indemnités de départ en retraite, est placée sur un contrat d'extension captial fin de carrière ainsi qu'une somme de 90 415 €, sur un contrat d'extension de retraite supplémentaire sont confiées à Prédica (Compagnie d'assurance-vie du Crédit Agricole).

V- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

de l'association en application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Il n'y a pas de rémunérations et avantages en nature pour les trois plus hauts cadres dirigeants (membres du Conseil d'Administration) de l'association au titre de l'exercice 2011.